

## Séance 8 – 05 Décembre 2022 Liste des délibérations

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 05 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire de Terres-de-Caux.

## **DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS**

- 2022-23 en date du 10 novembre 2022 : Attribution marché travaux extension école Camille Claudel- lot 1
- 2022-24 en date du 21 octobre 2022 : Convention Destruct' Guêpes

## **DELIBERATIONS**

## SUR PROPOSITION DU MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A DECIDE

 Délibération n° 3.1.1 du 05/12/2022 : Désignation d'un second représentant de l'association Sites Historiques Grimaldi de Monaco

APPROUVEE – UNANIMITE – Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

• Délibération n° 3.2.1 du 05/12/2022 : Détermination prix scolarisation des enfants dans des établissements extérieurs : Convention OGEC Saint Louis

APPROUVEE - UNANIMITE

• Délibération n° 3.3.1 du 05/12/2022 : Convention type participation à un équipement de défense extérieure contre l'incendie

APPROUVEE - UNANIMITE

Délibération n° 3.3.2 du 05/12/2022 : Modification du règlement de police

APPROUVEE - UNANIMITE

• Délibération n°3.4.1 du 05/12/2022 : Autorisation de Programme : Gymnase et salle de sports

APPROUVEE – UNANIMITE

Délibération n°3.4.2 du 05/12/2022 : Cession immeuble parcelle AC 302

APPROUVEE - UNANIMITE

Délibération n°3.4.3 du 05/12/2022 : Rachat parcelle AE 390

APPROUVEE - UNANIMITE

Délibération n°3.4.4 du 05/12/2022 : Conventions entre la commune et le CCAS

APPROUVEE - UNANIMITE

Délibération n°3.4.5.a du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
ASF

APPROUVEE - A 22 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS - Mme Sallo ne prend pas part au vote

Délibération n°3.4.5.b du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
Foyer des jeunes

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

Délibération n°3.4.5.c du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
Judo club Fauvillais

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

Délibération n°3.4.5.d du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
Océanes Nat Artistiques

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

Délibération n°3.4.5.e du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
OSCB

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

Délibération n°3.4.5.f du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
Club Dauphins Caux Natation

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

• Délibération n°3.4.5.g. du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports : Full Contact

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

• Délibération n°3.4.5.h. du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports : Les Amis de la Saint Jean

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

Délibération n°3.4.5.i. du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre du comité des sports :
Concours Agricole Albert Boivineau

APPROUVEE - A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS

• Délibération n°3.4.5.j. du 05/12/2022 : Soutien aux associations conventionnées au titre de l'association de jumelage

APPROUVEE – A 19 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS – Monsieur Le Maire, Mesdames SINEAU-PATRY ET BELLENGER, Monsieur DELACROIX ne prennent pas part au vote.

- Délibération 3.4.6 du 05/12/2022 : Soutien aux associations non conventionnées : Association RERS APPROUVEE – A 23 VOIX POUR et 5 ABSTENTIONS
- Délibération 3.4.7 du 05/12/2022 : Convention spéciale association « Au cœur des Chats » APPROUVEE – UNANIMITE
- Délibération 3.5.1 du 05/12/2022 : Décision Modificative n°3 *APPROUVEE – UNANIMITE*